

30 mar 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 30 mars 2007](#)

Défense : marché public

Achat d'alimentation conditionnée auprès de l'Armée française

Achat d'alimentation conditionnée auprès de l'Armée française

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a autorisé la conclusion d'un marché pluriannuel (2007-2010) à bordereau de prix à durée indéterminée relatif à l'achat d'alimentation conditionnée auprès de l'Armée française. Une coopération permanente avec l'Armée française offre la certitude de disposer de rations de combat de qualité, répondant aux normes de sécurité les plus strictes, excellentes au point de vue organoleptique et obtenant le score optimal pour le rapport qualité prix.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe